Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 17 (1888)

Heft: 6

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le modelage et la sculpture sur bois. Les leçons commenceront le lundi 16 juillet à 6 h., et auront lieu chaque jour de 6 à 8 h., de 9 à midi et de 2 à 6 h. chaque jour, sauf le mercredi où la séance sera terminée à 4 h. et demie, et le samedi après midi où il n'y

aura pas de lecon.

Un certain nombre d'instituteurs des divers cantons suisses se sont déjà fait inscrire; les Fribourgeois ne sont pas encore nombreux; il est à désirer que ceux de nos collègues qui veulent participer au cours s'inscrivent au plutôt à la Direction de l'Instruction publique. Les frais du cours sont évalués, tout compris à 150 fr. pour les étrangers au canton. La Direction de l'Instruction publique accordera un subside de 50 fr. par instituteur fribourgeois, la (lonfédération accordera une somme égale. Ces deux subsides seront distribués les premiers jours du cours.

Pour les instituteurs fribourgeois la dépense ne dépassera

guère 100 fr.

Les instituteurs fribourgeois ne voudront pas être moins nombreux que leurs collègues des autres cantons de la Suisse romande, que leurs collègues allemands ou italiens. Aussi, espérons que nous nous trouverons nombreux; mais qu'on se hâte pour l'inscription.

Les instituteurs qui désireraient d'autres renseignements peuvent s'adresser à la Direction de l'Instruction publique ou au soussigné. D'ailleurs, une circulaire très détaillée sera adressée à tous les instituteurs qui auront demandé leur inscription.

GENOUD.

PARTIE PRATIQUE

Voici les noms des instituteurs qui ont résolu les deux

problèmes proposés dans le numéro du mois de mai:

MM. Bondallaz, à Estavayer; Brulhart et Schorro, à Montet (Broye); Brunisholz, à Bulle; Cochard, à Remaufens; Descloux, à Rossens; Grand, à Courtion; Jovet, à Motier (Vully); Jungo, à Prez; Losey et Barbey, à Dompierre; Loup, à Botterens; Plancherel, à Bussy; Terrafron, à Mossel; Tornare, à Fribourg; Wicht, à Avry-devant-Pont; Curty, à Rueyres-les-Prés.

Ont résolu le premier problème :

MM. Blanc, à Praroman; Brasey, à Torny-le-Grand; Currat, à la Tour-de-Trême; Davet, à Romanens; Gabriel, à Granges (Veveyse); Jaquet, à Villariaz; Joye, à Neyruz; Monnard, à Treyvaux; Pasquier et Brasey, à Villaraboud; Vorlet, à Promasens; Jaquet, à Fétigny; Andrey, à Ménières; Perrin, au Châtelard; Bochud, à Cressier.

Miles Duc, à La Tour-de-Trême; Michel et Plancherel, à Zénauvaz;

Pichonnaz, à Blessens; Huguenot, à Villarsel-le-Gibloux.

Solution du 1er problème (Par l'arithmétique).

La vente des 560 litres rapporte 560×0 fr. 60 = 336 fr. Le prix d'achat était de 336 fr. -64 fr. =272 fr.

On a ajouté $\frac{560}{35}$ = 16 litres d'eau; on a mélangé 560 lit. – 16 lit. = 544 lit. de vin.

Un litre de vin revient en moyenne à $\frac{272}{544} = 0$ fr. 50.

Sur 3 litres à 44 centimes on gagne $3 \times (50-44) = 18$ centimes, et sur 4 litres à 47 centimes $4 \times (50-47) = 12$ centimes. Sur les 7 lit. de ces deux qualités, on gagne donc 18 + 12 = 30 centimes.

En prenant un litre de vin à 56 centimes, qu'on revend 50 centimes, on perd 6 centimes. Pour compenser le bénéfice réalisé avec les 7 lit. des qualités inférieures, il faut prendre $\frac{30}{6} = 5$ lit.

à 56 centimes. La répartition des 544 litres se fera donc propor tionnellement aux nombres 3, 4, 5; c'est-à dire que l'on aura:

$$\frac{544}{12} \times \begin{cases} 3 \text{ litres à 44 centimes} = 136 \text{ litres} \\ 4 & 47 & = 181 \frac{1}{8} \\ 5 & 56 & = 226 \frac{2}{8} \end{cases}$$
 544 litres.

Solution par l'algèbre (donnée par M. Wicht).

Représentons par x la quantité de vin à 44 cent., par $\frac{4 x}{3}$ le vin à 47, et par y le vin à 56 centimes. Nous obtenons les deux équations suivantes:

(1)
$$x + \frac{4x}{3} + y = 544$$
; d'où nous tirons: $y = 544 - x - \frac{4x}{3} = 544 - \frac{7x}{3}$

(2) $44 \times + \frac{188 \times}{3} + 56 \text{ y} = 27,200$. Substituant la valeur de y

dans cette dernière équation, nous aurons: $44 x + \frac{188 x}{3}$

$$+30464 - \frac{392 \text{ x}}{3} = 27,200$$
, ce qui devient :

 $132 \times + 188 \times - 392 \times + 91,392 = 81,600$ ou enfin 72 x = 9,792; d'où x = $\frac{9792}{72}$ = 136.

Donc la quantité de vin à 44 centimes = 136 litres.

3 3 47 47 =
$$\frac{136 \times 4}{3} = 181 \frac{1}{3}$$
 litres.

226 $\frac{136}{3}$ litres.

Solution du 2^{mo} problème (donnée par M. Plancherel).

Le côté de l'hexagone et le rayon du cercle circonscrit sont égaux. La surface de ce polygone s'obtient en multipliant le périmètre par la moitié de l'apothème. Soit x le côté de l'hexagone; le périmètre sera 6 x.

L'apothème vaudra
$$\sqrt{x^2 - \left(\frac{x}{2}\right)^2} = \sqrt{\frac{3x^2}{4}} = \frac{x \sqrt{3}}{2} = \frac{1,732 x}{2}$$

Donc 6 x ×
$$\frac{1,732 \text{ x}}{2 \times 2}$$
 = 10 ou 10,3923 x ² = 40;
x ³ = $\frac{40}{10,3923}$ = 3,849001

D'où x ou le côté de l'hexagone += $\sqrt{3,849001}=1$ m. 962. Voici une autre solution du même problème, donnée par M. Losey:

Si le côté de cet hexagone était de 4 mètres, la surface en serait de $6 \times 4 = 24$ ou le périmètre $\times \sqrt{4^2 - 2^2} = 41 \text{ m}^2 5680$.

Mais nous savons que les surfaces des polygones semblables sont entre elles comme les carrés des côtés hosmologues; donc : $41,5680:10::4^{2}:x^{2}; 41,5680:10::4^{3}:x^{2}$; $41,5680:10::4^{3}:x^{2}$; $41,5680:10::4^{3}:x^{2}:x^{2}$; $41,5680:10::4^{3}:x^{2}:x^{2}$; $41,5680:10::4^{3}:x^{2}:$

$$x = V \frac{10 \times 16}{41,5680} = 1 \text{ m. } 962$$

Nouveaux problèmes.

I. Un tonneau contient 60 litres de vin. On en tire tous les jours un litre que l'on remplace par autant d'eau. Au bout de combien de jours le tonneau ne contiendra-t-il plus que 35 litres de vin pur ? (On négligera la fraction de jour.)

II. On demande la surface d'une esplanade ayant la forme d'un décagone régulier, sachant que la plus longue diagonale que l'on peut mener à l'intérieur mesure 18 mètres.

Ad. MICHAUD.

Bibliographies

DES OUVRAGES ENVOYÉS A L'EXPOSITION

T

Enseignement de la gymnastique et des exercices militaires par l'image, par P. Le Guénec, professeur à l'Ecole normale des instituteurs de la Seine.

Cette collection de 100 images détachées et coloriées, représentant les attitudes et les maintiens des principaux exercices élémentaires pour les